

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 16 FÉVRIER 2017

Le 16 février 2017 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service des travaux publics, à 9 h, la quarante-cinquième réunion (1^{ère} réunion en 2017) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller municipal, en remplacement de monsieur Michel Côté, Ville de Matane
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur général adjoint et urbaniste, Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Madame Mélanie Vallée, à titre d'observatrice, MRC de La Haute-Gaspésie, en remplacement de monsieur Judes Landry

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2016

Les membres du comité ayant, préalablement à la rencontre, reçu et lu le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2016, le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans en faire la lecture.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2016

Point 3.4-3-8. Demande de certificat d'autorisation – matériel alternatif de recouvrement journalier
Madame Ratté mentionne que la demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation des résidus de tamisage de matériaux secs du Centre de tri Bouffard comme matériel de recouvrement journalier est toujours en analyse au MDDELCC.

Point 3.3.11.a) – Résidence des Bâtisseurs

Madame Ratté nous informe que la Résidence des Bâtisseurs a été relancée à nouveau pour une rencontre.

Point 3.6. Avis de non-conformité concernant la zone tampon

Une nouvelle zone tampon a été délimitée, mais n'a pas encore été transmise au MDDELCC.

Point 3.9.a) Nouveau type de collecte – MRC de La Haute-Gaspésie

En hiver, la van de type plancher mobile peut se rendre au front d'enfouissement.

Les autres sujets seront discutés aux points spécifiques à l'ordre du jour.

4. Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Pour ce qui est de l'interphone avec caméra, l'entreprise qui devait venir sur place nous présenter une solution n'est pas encore venue.
- La demande de certificat d'autorisation pour l'ouverture de nouvelles cellules d'enfouissement a été envoyée au MDDELCC en décembre 2016.
- L'Entreprise VIP Télécom n'est pas encore venue installer l'antenne sur le toit du bâtiment de service du L.E.T. pour assurer le service Internet sans fil à bord du traversier F.-A.-Gauthier.
- Le mémoire de maîtrise de monsieur Gabriel Dubé, de l'UQAR, sur la Contribution au développement d'un indice de pollution des eaux de lixiviation sur le milieu côtier a été reçu et sera transféré aux membres du comité.
- Des modifications ont été apportées au système de traitement de l'eau de pluie du bâtiment de services; un filtre plus fin a été installé en amont de l'osmose afin de préserver la membrane de l'osmose le plus longtemps possible et ainsi limiter les pertes d'eau.

5. Statistiques mensuelles : octobre 2016 à janvier 2017

Les statistiques avaient été préalablement envoyées aux membres du comité.

Au total, pour 2016, 18 591 tonnes ont été enfouies au L.E.T. alors qu'il était prévu enfouir entre 20 000 et 20 500 tonnes. Les quantités enfouies ont été moindres que prévu, autant du côté de la MRC de La Matanie que de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Les quantités de résidus de centre de tri sont plus élevées que par les années passées puisqu'il s'agissait de la première année complète d'opération du centre de tri de résidus de construction, rénovation et démolition.

Monsieur Steve Girard propose qu'une campagne de sensibilisation conjointe avec la MRC de La Haute-Gaspésie et possiblement d'autres municipalités ou MRC soit réalisée concernant les dépotoirs clandestins. Il mentionne également qu'il y a encore une problématique au niveau de la récupération des hydrocarbures dans certaines entreprises.

6. Renouvellement du permis pour matériel à risque spécifié

Madame Ratté nous informe que l'Agence canadienne d'inspection des aliments, suite à sa visite du L.E.T., a renouvelé le permis pour l'enfouissement de matériel à risque spécifié, permettant notamment l'enfouissement de carcasses de bovins en cas d'incendie de ferme. Ce contrôle est exercé afin de prévenir la propagation de l'encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle).

7. Récupération du plastique no.6 rigide

Madame Ratté nous mentionne que le plastique no.6 rigide est maintenant accepté dans la collecte sélective, tel qu'annoncé récemment.

8. PGMR

Monsieur Sanon nous informe que l'approbation du MDDELCC n'a pas encore été reçue pour le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matanie.

Monsieur Sanon nous communique également que le MDDELCC a modifié les critères pour la redistribution des redevances pour l'élimination de matières résiduelles. Une portion des sommes distribuées dans le cadre de la redistribution des redevances pour l'élimination est maintenant réservée aux municipalités qui offrent une collecte porte-à-porte des matières organiques.

Madame Ratté nous avise qu'un appel d'offres de services professionnels pour une étude de faisabilité pour la biométhanisation de résidus organiques issus de la collecte et provenant de Tembec sera lancé bientôt.

Monsieur Sanon nous notifie qu'une entreprise, Polystyvert, a implanté des projets-pilotes à certains endroits pour la récupération du polystyrène. Il sera intéressant de s'informer sur les résultats de ces projets-pilotes.

9. Varia

a) Modifications aux analyses de lixiviat à SP-2 à venir

Madame Ratté nous informe que le MDDELCC l'a avisée de façon informelle que les analyses du lixiviat à SP-2 en période hivernale ne seraient plus requises, puisque le lixiviat est accumulé durant cette période et n'est pas envoyé au traitement ni rejeté dans l'environnement.

b) Tarifs 2017

Les tarifs 2017 sont les suivants :

- L.E.T. : 121,74 \$/tonne, incluant les redevances pour l'élimination
- Écocentre (pour les I.C.I.) : 48 \$/tonne

c) Vente du MegaDome

L'entreprise qui a acheté le MegaDome a jusqu'à la fin du mois d'avril pour venir le chercher.

d) Récupération aux Galeries du Vieux-Port

Un membre du comité nous informe que seul le carton est récupéré aux Galeries du Vieux-Port.

Madame Ratté s'occupera de faire les vérifications nécessaires et le suivi afin que les autres matières recyclables puissent également être récupérées.

e) MRC de La Haute-Gaspésie : observateur(s) au sein du comité

Madame Vallée nous fait part de son intérêt à assister à l'ensemble des rencontres du Comité de vigilance. Madame Vallée quitte la rencontre suite au point 10 afin que les membres du comité puissent discuter du point soulevé.

Après discussion, les membres du comité souhaitent que la MRC de La Haute-Gaspésie leur présente une demande formelle, soit pour l'ajout d'un nouvel observateur, soit pour le remplacement de l'observateur actuellement désigné.

10. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 25 mai 2017 à 9 h.

11. Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 30.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable
Ville de Matane

- p. j. Statistiques octobre 2016 à janvier 2017 et année 2016
Mémoire « Contribution au développement d'un indice de pollution des eaux de lixiviation sur le milieu côtier »